



## Erreur cadastrale sur parcelle de terrain

Par **mimi73**, le **29/11/2012 à 18:09**

Lors de la succession de ma mère, nous constatons qu'une parcelle de terrain ne lui appartient plus. Depuis l'achat en 1895, il n'y a eu aucune vente, seulement des successions. Malgré nos recherches (cadastre, hypothèques, archives), nous n'arrivons pas à prouver l'erreur qui a eu lieu en 1994 (relevé de la mairie). Les différents services, en particulier le cadastre, nous signalent qu'il n'y a rien sur cette parcelle mais qu'ils ne peuvent pas modifier, ce qui est logique. Notre notaire ne peut pas nous aider. Comment faire ?

Par **youris**, le **30/11/2012 à 11:50**

bjr,  
qu'est-ce qui vous permet d'affirmer que cette parcelle appartenait à votre mère puisque vous n'arrivez pas à trouver de preuves.  
cdt

Par **mimi73**, le **30/11/2012 à 12:06**

En 1994, d'après le relevé de la mairie, la parcelle change de nom de propriétaire : nous ne pouvons pas prouver puisque rien ne s'est passé à cette date. Les personnes concernées que nous avons consultées (soi-disant nouveaux propriétaires) ne sont d'ailleurs pas au courant.

Par **janus2fr**, le **30/11/2012 à 13:22**

Bonjour,  
N'y a-t-il pas eu un remembrement ?

Par **mimi73**, le **30/11/2012 à 13:41**

Pas à cette date. De plus, ces personnes ne sont pas propriétaires près de la parcelle.